



Favoriser les sols pauvres, facteur de richesse écologique

Alors qu'un sol riche en nutriments favorise les graminées sociales envahissantes de type ray-grass et les plantes indésirables nitrophiles comme l'ortie ou banales comme le pissenlit, un sol pauvre apporte de nombreux avantages :

- > Les conditions de vie difficiles qu'il impose favorisent une flore particulière et remarquable adaptée à ces conditions de vie.
- > Les plantes sont plus diversifiées et colorées, plus petites et moins productives diminuant ainsi la fréquence des tontes et par la même les coûts de gestion. La faune est aussi plus variée.

Pour développer les sols pauvres, donc riches en biodiversité et moins coûteux en entretien, on exportera de préférence les produits de la fauche. Si on peut faire bottelet pour un usage agricole, c'est encore mieux et on évitera les apports (engrais, terre végétale).

Adapter le cahier des charges des entreprises

Voici quelques conseils :

1. Dresser la liste des intervenants sur la commune.
2. Dresser un cahier des charges minimales précisant peu de choses mais l'essentiel :
 - > Pas d'apport de terre végétale sans accord écrit avec le maître d'ouvrage et après analyse de la terre (s'il y a apport, mettre en place une surveillance de l'ambrosie et d'autres espèces envahissantes comme la renouée, très important

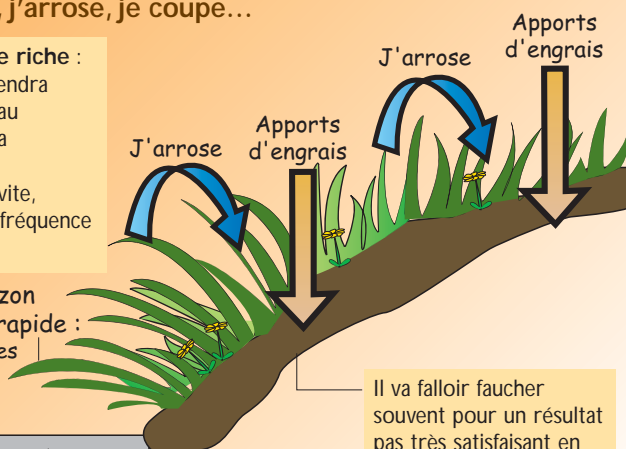
Terre riche = nature pauvre

J'engraisse, j'arrose, je coupe...

Sur une terre riche : le ray-grass prendra toute la place au détriment de la biodiversité et poussera très vite, augmentant la fréquence de l'entretien.

Espèce de gazon à croissance rapide : quelques espèces dominent

Route encombrée



Il va falloir faucher souvent pour un résultat pas très satisfaisant en terme paysager.

pour les lotissements en cours). Bien se renseigner sur la provenance de la terre végétale.

> Pas de produits chimiques sauf accord écrit avec le maître d'ouvrage pour un usage bien spécifique et après avoir épuisé les moyens alternatifs.

> Hauteur et fréquences des tontes, évacuation ou non des produits de coupe.

> Périodes de fauches :

- Annuelle : après le 15 juillet avec exportation de la fauche si possible.
- Semestrielle : mise en bouton (mi-avril...) puis après le 15 juillet.
- quatre fois par an sur les zones de sécurité où il y a un besoin de visibilité routière ou sur un accompagnement de chemin : mise en bouton (mi-mars...), première quinzaine d'avril, après le 15 juillet et à la mi-août.

> Périodes d'élagages : du 15 juillet au 15 février pour la protection des nichées. Broyage sur place et mise en dépôt dans des sites à proximité sous les massifs de fleurs, avec utilisation d'un broyeur.

Faire un plan d'élagage et demander du matériel adapté à la section des bois en place (lamier, épareuse, tronçonneuse...)

Fiche 12

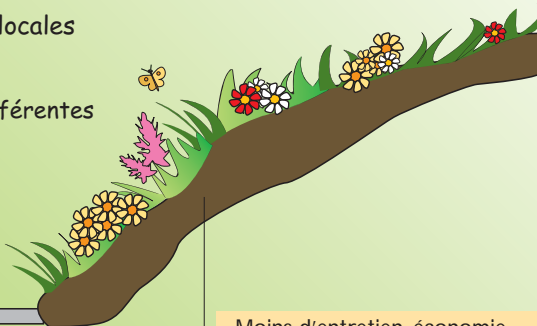
Terre pauvre = nature riche

Gestion simple et écologique

Sur un substrat maigre : pauvre en matière organique ou en éléments minéraux, il y a une grande diversité de plantes, et d'insectes c'est un milieu riche

Variété de graminées locales à faible développement

Beaucoup d'espèces différentes = biodiversité



Route dégagée

Moins d'entretien, économie d'engrais et d'eau

Il faut obliger au respect de ces consignes par l'élaboration d'un cahier des charges avec toutes les entreprises. Modifiez les pièces écrites des marchés.

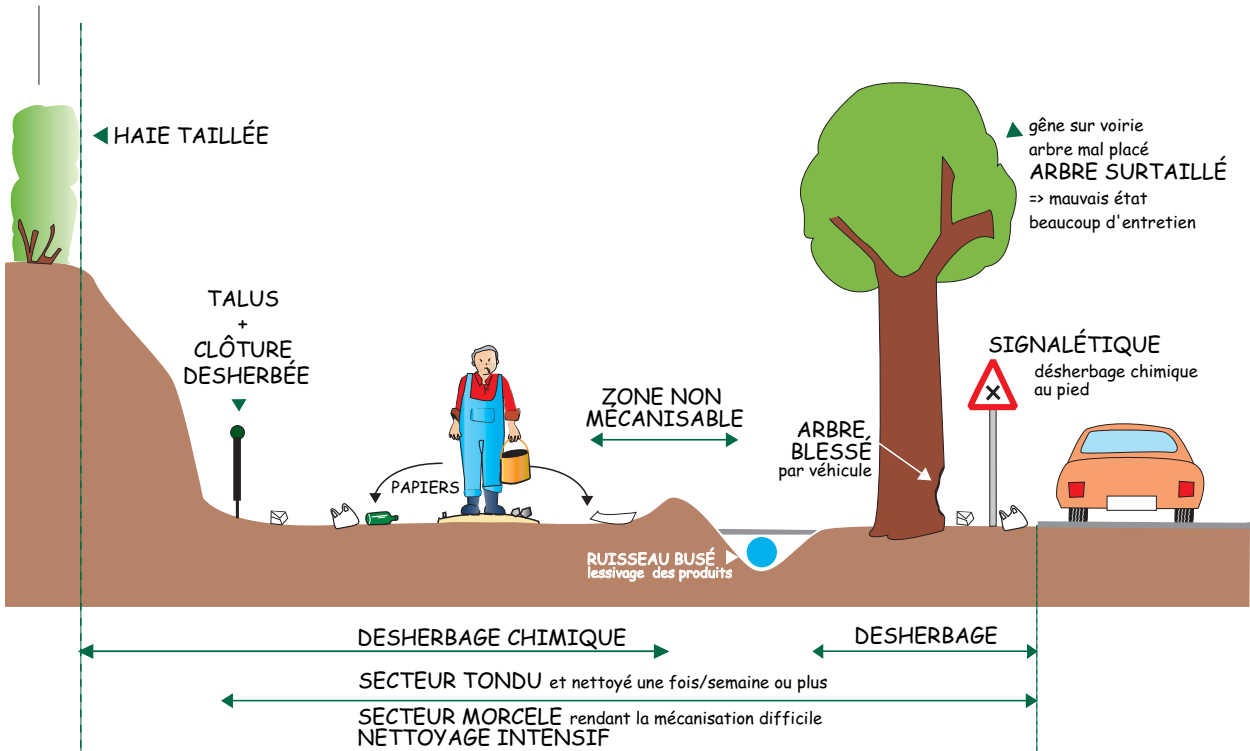
Et après ?

1. Faire au moins une visite sur place par an et relire le cahier des charges.
2. Mettre régulièrement en concurrence les entreprises pour recadrer la mission et le coût et ne pas oublier de mettre à jour le cahier des charges, on se perfectionne tous les jours !

La conception raisonnable : ça saute aux yeux !

GESTION STANDARD

Milieu pauvre en biodiversité : paysage banal



GESTION RAISONNABLE

Milieu riche : paysage de qualité, biodiversité en augmentation

